pas possible de prendre la parole contre la proposition. (Mouvement.)

L'incident fut poussé à ce point que le président dut faire des excuses au représentant de la minorité, M. Félix Faure, qui, de dépit avait jeté son dossier par dessus les sténographes (Hilarité).

D. — Ne disait-on pas, dans les couloirs de la Chambre, que la Compagnie s'efforçait de corrompre les députés ?

R. — Oui.

D. — M. Saluis, qui a fait partie des deux commissions de 1886 et 1888, n'a-t-il pas remarqué entre 1886 et 1888, des variations d'opinion chez les commissaires ?

R. — Je ne me rappelle pas les noms.

D. — Il y avait MM. Barbe, Germain Casse et Le Guay.

R. — Ils étaient, en 1886, hostiles tous trois et même violemment hostiles, tous les trois.

D. — Et en 1888 ?

R. — Tous les trois favorables ! (Sensation prolongée.)

L'incident Yves Guyot

M. de Las Cases. — *N'avez-vous pas entendu* dire que M. le président de la République avait reçu la liste des personnes compromises dans le Panama ?

R. C'est exact. J'arrivais à la commission du budget. On interrompit une conversation commencée. Mais j'ai parfaitement entendu M. Yves Guyot déclarer qu'il avait entendu M. Constans, au conseil des ministres, montrant son portefeuille, dire qu'il avait là une liste de gens ayant *tripoté* dans le Panama et qu'il allait la remettre au président de la République.

M. l'avocat général. — Vous savez que M. Yves Guyot a contesté le sens de ces paroles.

M. Salis. — Il y avait là quatre ou cinq membres. On pourrait les entendre.

M. le président. — Vous ne vous éloignerez pas, au cas où il faudrait vous rappeler.

M. Salis. — Je suis à la disposition de la Cour.

M. Félix Faure
vice-président de la Chambre

Le vice-président de la Chambre reconnait qu'il a parlé dans les couloirs du Palais-Bourbon des démarches trop pressantes faites en faveur du Panama. Mais il ne visa t aucun acte de corruption. Il entendait se plaindre des instances des électeurs porteurs de titres ou des intéressés, entrepreneurs, *conducteurs de travaux, menuisiers, usiniers* de la Compagnie, qui tous essayaient d'exercer une press on sur les députés.

M. Faure renouvelle au sujet de ce qui s'est passé à la commission parlementaire les déclarations de MM. Rondeleux et Salis.

M. Chantagrel député

C'est le pur des purs, l'honnête Chantagrel, sur lequel s'émousse la corruption. On se souvient du début du scandale : M. Chantagrel accourut du fin fond de l'Auvergne pour prouver qu'il avait pu rester immaculé. Cette déposition n'a qu'un côté intéressant, c'est quand le témoin vise l'incident qui a eu lieu entre lui et M. Sans-Leroy à la commission du Panama et les tentatives que M. Soubigoux fit auprès de lui.

M. Soubigoux lui demanda un tête-à-tête au nom de M. Charles de Lesseps.

Me Barboux fait remarquer que M. Chantagrel a été le débiteur envers M. Soubigoux, qu'il vient charger aujourd'hui. Il lui a emprunté de l'argent postérieurement au mois de juillet 1890, c'est-à-dire après cette tentative de corruption qui l'a si fort indigné.

M. Charles de Lesseps déclare qu'il n'a jamais chargé personne, Soubigoux pas plus qu'un autre et encore moins M. Chantagrel de lui demander un rendez-vous.

Dépositions diverses

M. Rateau. C'est le garçon de bureau de la Compagnie du Panama qui a encaissé les bons anonymes. Cette déposit on n'a aucune importance. M. Rateau s'est borné à envoyer ses enveloppes, tout en ignorant ce qu'elles contenaient.

M. Buster. C'est un garçon de banque, il a touché un chèque de 20,000 fr., à la Banque de France pour le compte de M. Antonin Proust. Il a été au service du baron de Reinach mais jamais à celui de M. Antonin Proust. Il est encore garçon de bureau à la banque Franco-Egyptienne.

M. Stéphan. Est l'employé de la banque Propper, qui portait à M. Clémenceau la fameuse liste dressée par le baron de Reinach. Il a reconnu cette liste et à la commission d'enquête, il reconnait son écriture sur la photographie du document qu'on lui présentait.

Me Boulay demande à M. Stéphan où il a porté cette liste.

M. Stéphan répond que M. de Reinach plia la liste, la mit dans une enveloppe, écrivit l'adresse de M. Clémenceau, rue Clément-Marot, et, en l'absence du garçon, lui enjoignit de porter la lettre à son adresse. Le témoin a remis la lettre à un domestique.

Le procès d'Arton

M. Deschamps est ensuite entendu. M. Deschamps est le remisier chez lequel on a saisi le carnet d'Arton.

On a opéré une saisie chez lui le 26 décembre dernier.

On a trouvé des lettres d'Arton et une facture au dos de laquelle étaient inscrits ses noms. Le témoin reconnait cette liste parmi les pièces qu'on lui représente. Elle fait partie du dossier dont Me Danet a réclamé la communication à la première audience.

— Cette liste n'est pas sérieuse, dit M. Deschamps, car Arton ne me l'a jamais réclamée.

D. Arton vous a-t-il entretenu des opérations auxquelles il se livrait ?

R. Jamais.

Me Danet demande au témoin quel était l'état d'esprit d'Arton quand il vint chez lui et lui remit la liste.

M. Deschamps répond qu'Arton parlait très peu. Il n'était pas très expansif et il ne s'est pas aperçu qu'il fût dans un état quelconque de surexcitation.

Me Danet fait remarquer que Deschamps, à l'instruction, a déclaré qu'Arton était affolé par les suites que pourrait avoir le procès fait à la Société de dynamite.

Me Boulay demande à M. Deschamps s'il était en relations avec M. Andrieux.

M. Deschamps répond que oui.

M. Levasseur
membre de l'Institut

Le témoin a travaillé à établir la statistique préventive du trafic du canal de Panama. M. Ch. de Lesseps vint le prier d'accepter des parts de fondateur. Il déclina par lettre cette offre, sa situation, écrivait-il, ne lui permettant pas d'accepter un intérêt dans cette affaire.

Le témoin proteste contre certaines allégations de l'avocat général au sujet des prétendus calculs auxquels il se serait livré. Ces allégations sont inexactes. Jamais il n'a évalué le trafic du canal à 7 millions et demi. Il conclut en disant que s'il a refusé les parts de fondateur que lui offrait M. de Lesseps, c'est qu'il n'a pas voulu, pour un intérêt personnel, amoindrir son travail de savant et pouvoir le rendre suspect. Il n'a jamais considéré cette offre comme blessante.

L'audience est suspendue à 2 h. 40 et reprise à 3 h. 10.

Déposition de M. Floquet

A l'appel du nom de M. Floquet, un grand mouvement de curiosité se produit dans l'auditoire. M. Floquet est très ému, et sa voix trahit cette émotion.

Le président demande à M. de Lesseps de réitérer ses affirmations au sujet de la visite faite à M. Floquet, alors président du Conseil.

M. de Lesseps affirme que c'est bien avant le vote de la Chambre que M. Floquet lui a demandé par l'intermédiaire d'Arton, et par lui-même ensuite, une somme de 300,000 fr. Arton lui a dit exactement que M. Floquet était dans l'*embarras, qu'il avait des services* de journaux à rémunérer pour la campagne électorale du Nord.

— J'exprimai mon étonnement, dit M. Charles de Lesseps et j'exprimai aussi le désir que M. Floquet s'adressât directement à moi. Le lendemain, j'allai place Beauvau et je fus introduit auprès de M. Floquet à qui je rapportai la demarche d'Arton. M. Floquet *me répéta très exactement les paroles d'Arton.* Il me dit qu'il me serait reconnaissant de ce service. Il insista. Mais il déclara qu'il ne voulait me faire commettre rien d'incorrect. Il *ajouta que si je ne pouvais pas lui rendre le service* qu'il me demand it, cela ne modifierait en rien ses dispositions à notre égard.

Après cette déclaration, je promis de rendre au gouvernement le service qu'on me demandait. Je m'enquis de savoir à qui je devais distribuer les fonds. M. Floquet me dit qu'il me ferait désigner les bénéficiaires par Arton. Celui-ci vint. Je lui délivrai trois chèques de 75,000 fr., un de 50,000 et deux de 25,000.

M. Floquet — Je renouvelle les dénégations les plus formelles que j'ai déjà opposées aux affirmations de M. de Lesseps. J'aurais dit que j'avais contracté des dettes, épuisé les crédits des fonds secrets et de plus j'aurais demandé 300,000 fr.

Je trouve cette attitude qu'on me prête humiliante.

M. de Lesseps oublie que je suis arrivé aux affaires le 3 avril. L'élection du Nord a eu lieu le 15 avril et le vote du Panama le 25 du même mois.

Il est inadmissible que l'administration de l'intérieur se soit ruinée en si peu de temps.

J'avais à ma disposition pour les fonds secrets plus de 1,200,000 f. je n'avais pas besoin de recourir à M. de Lesseps.

Je reçus au ministère MM. de Lesseps père et fils qui venaient me prier de ne pas m'opposer à la mise à l'ordre du jour du projet tendant à autoriser l'émission des valeurs à lots. On devrait se rappeler avec quel respect j'ai accueilli le père et et quelle courtoisie je témoignais au fils.

Le gouvernement s'est abstenu dans le vote. Je crois m'être suffisamment expliqué. (Des murmures se font entendre).

M. de Lesseps. — Je maintiens mon dire.

M. Floquet (avec énergie). Et moi aussi.

M. de Lesseps demande à M. Floquet comment il se fait que si les fonds secrets étaient si prospères on n'ait pas remboursé les 100,000 fr. prêtés par M. Vias o à M. Rouvier.

M. Floquet. — Vous confondez. On ne m'a jamais parlé de cela. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire (Murmures et hilarité).

Le président fait évacuer la salle.

M. Floquet expose avec vivacité la gestion *des fonds secrets et la clôture des exercices.* M. de Lesseps raconte la visite qu'il a faite à M. Floquet, au ministère de l'intérieur, avec son père qu'on avait demandé par téléphone. M. Floquet les a engagés à arranger le différend entre Reinach et Herz.

— J'exposerai au ministre, dit M. de Lesseps, les exigences de M. de Reinach qui était en train de nous faire chanter avec les menaces de Herz. M. Floquet, avec un geste très énergique, me dit : « A votre place je n'agirais pas autrement.

M. Floquet fait remarquer que dans l'instruction M. de Lesseps n'a pas dit exactement la même chose. M. de Lesseps a avoué qu'il avait fait dans le courant du mois de mai trois visites. Il a *reconnu qu'à la suite de démarches d'hommes* considérables, il avait remis trois millions à Reinach, bien que M. Floquet l'ait engagé à ne rien donner.

— Ceci dit, continue M. Floquet, voici ce qui s'est passé au ministère de l'intérieur. Je savais par la police que la Compagnie du Panama était menacée dans ses intérêts et qu'on voulait lui soutirer de l'argent. Je crus devoir en prévenir MM. de Lesseps père et fils. Je les mis au courant de ce que je savais. Je dis : « Voyez ce que vous avez à faire. Je ne veux même pas connaître l'affaire. D'ailleurs, M. de Lesseps dit que je les ai engagés à ne pas payer. Donc je n'ai pas pu exercer de pression.

Le *témoin* jure qu'il n'a connu ni Reinach, ni Herz, qu'il est étranger au monde des affaires, qu'on ne trouvera son nom nulle part.

Me Barboux rappelle la déclaration de M. Floquet à la Chambre devant laquelle il a dit qu'il était de son devoir de se préoccuper de la répartition des fonds de publicité du Panama.

Me Barboux, demande ce que veut dire cette phrase qu'il relève dans le discours de M. Floquet : « *Je savais par des informations* que je recherchais...

M. Floquet, très troublé, appelle Me Barboux « mon cher confrère », dit qu'il n'a pas compris. Il répond enfin que tout le monde criait autour de lui, à propos de la faction boulangiste : « D'où vient l'argent ? » On me faisait dire, ajoute-t-il, que cet argent pouvait provenir de Panama. Je fis alors faire des recherches pour savoir si, par la publicité on ne favorisait pas certain parti, on vint *chez moi et on me dit : « Nous ne faisons* qu'une distribution commerciale. » On me montra la liste de publicité. Je dis : « C'est très bien et pas autre chose.»

Comme Me Barboux insiste, M. Floquet invoque le secret professionnel et dit qu'il s'arrêtera là, qu'il n'a rien à dire et qu'il n'a aucun nom à citer.

M. de Lesseps ajoute que sa visite à M. Floquet a eu lieu avant le paiement.

Me Boulay demande à M. Floquet s'il con*nait Arton.*

M. Floquet. Oui. Je l'ai vu trois fois. Mais je n'étais pas en relations avec lui, pas plus qu'avec Herz et de Reinach.

Et M. Floquet définit le mot relations.

Me Las Cazes demande à M. Floquet s'il a connaissance des dépêches de Cornélius Herz.

M. Floquet se retranche derrière le secret professionnel.

Déposition de M. Clémenceau

M. de Lesseps reproduit la déposition qu'il a faite à la première audience. M. Clémenceau m'a dit avec des formes très gracieuses qu'il avait entendu parler des difficultés avec M. de Reinach et la Compagnie. Je lui ai alors expliqué quelles étaient les exigences de M. de Reinach. M. Clémenceau n'a pas insisté.

M. Clémenceau. — *Je désire d'abord m'expliquer* sur le versement de 600,000 francs fait à C. Herz, en considération, a-t-on dit, du journal la *Justice*. M. C. *Herz avait d'autres titres à la considération* de M. de Lesseps.

Il m'a été présenté par les directeurs d'un grand journal de Paris. Il était en relations avec MM. Bapst, Dalloz et bien d'autres.

M. Herz n'a jamais été l'actionnaire de la *Justice*, mais commanditaire — il ne l'était plus à l'é*poque* du versement, puisqu'en avril 1885, je lui avais racheté ses titres. — J'ajoute qu'il ne peut y avoir aucune corrélation entre ce versement et ma situation politique.

J'ai reçu la visite de MM. de Lesseps le 8 ou le 9 juillet — ils avaient vu le ministre des finances, M. Sadi-Carnot, qui les avait avertis de l'hostilité d'une partie de la Chambre. Je les ai assurés de mes dispositions favorables.

M. de Lesseps. Je n'ai jamais douté de la probité de M. Clémenceau. Mais j'avais lieu de craindre l'influence de M. Herz sur son esprit. Quand *je suis entré, ses premières paroles ont été celles-ci : « Mon ami Cornélius Herz m'a parlé de vous ».*

Me Clémenceau. *Les souvenirs de M. de Lesseps* ne sont pas fidèles. Dans une lettre à M. Sadi-Carnot dont je dois la communication à une indis*crétion amicale (Mouvements prolongés).* M. de Lesseps lui faisait remarquer des assurances formelles que je lui avais données. Ce n'est donc pas *à M. C. Herz qu'il rendit compte de l'entrevue.*

Sur le second point je ne puis accepter toute la déclaration de M. de Lesseps. Je m'en réfère à la publication de ses interrogatoires à l'instruction, publication faite par le *Figaro* sur la communication de son défenseur, Me Barboux (Vive sensation et rumeurs).

Oh ! je suis en mesure de l'établir. Nous étions en pleine crise boulangiste. Je suis allé avec M. Ranc voir M. de Freycinet parce que je connaissais ses relations avec M. de Lesseps. Nous lui avons fait part des difficultés soulevées par le baron de Reinach dans la pensée qu'il verrait M. de Lesseps, ce qu'il eut raison de faire. Mon rôle s'est borné à cela.

M. Barboux. — A quelle date ont cessé vos relations avec Cornelius Herz.

R. Je lui ai racheté ses actions le 15 avril 1885.

M. Barboux, lit une lettre du 15 mai 1886 qui figure dans le copie de lettres de M. de Reinach. Celui-ci demande au cher docteur ce que peut valoir à l'escompte le papier de la justice.

M. Clemenceau. — Je n'ai pas à répondre de ce que M. de Reinach peut écrire.

M. Herz a cessé d'être notre banquier en septembre 1886.

Voici ce que je puis déclarer : M. de Lesseps *est venu me voir et dans un élan il m'a parlé des* persécutions dont il était l'objet il m'a dit qu'il s'était jeté aux genoux de son père pour le dissuader d'une aussi lourde entreprise.

Je lui ai renouvelé mes promesses. C'est la note vraie de nos relations.

Mais j'affirme que je n'ai jamais chargé M. de Reinach de faire venir M. de Lesseps chez moi — il est venu et je lui ai dit : je ne veux pas me mêler de vos affaires, mais laissez-moi vous dire que M. de Reinach tient un mauvais langage et qu'il vous fait du mal.

M. de Lesseps s'est emporté en expressions violentes contre M. de Reinach.

Je lui ai dit alors simplement : « Faites ce que vous voudrez. »

Vous avez fait converger les trois démarches vers le 16 juillet, date du versement à M. de Reinach. Il se trouve que deux de ces démarches sont postérieures. *Il y a là un regrettable défaut de mémoire*

Quant à M. Herz, il n'en a pas été question.

D. *Voulez-vous vous expliquer sur le pli que* M. de Reinach a fait porter chez vous ?

R. M. Stéphane a *affirmé ce fait et à l'appui de* l'affirmation contraire je donne les *raisons* suivantes. Cette liste (c'est mon impression) a été promenée dans Paris. Ce que je puis dire c'est que mon domestique n'a reçu aucun pli. M. Stephane s'est trompé sur la disposition de l'escalier. Enfin sa déposition n'a pas été spontanée.

Confrontation entre MM. Stéphane et Clémenceau

M. Stéphane est rappelé.

D. Pouvez-vous rappeler la disposition du palier? Il y a un grand coffre surmonté d'une potiche chinoise.

R. Cette particularité ne m'avait pas autrement frappé. Je suis allé chez M. Clémenceau, rue Clément Marot et j'ai remis le pli à un domestique. Je ne pouvais prévoir l'incident et j'ai apporté à tout cela une attention médiocre.

Répondant à M. Boulay, M. Clémenceau dit que la veille *de sa mort le baron Reinach* l'a quitté en murmurant : Je suis perdu.

Déposition de M. de Freycinet

J'ai reçu le 8 juillet 1886 la visite de MM. Ranc et Clémenceau. Ils me parlèrent d'un incident qui pouvait compliquer la situation politique. M. de Reinach menaçait de faire un procès à la Compagnie de Panama. Ils pensaient que ce procès était gros de périls et ils jugeaient qu'il était utile d'ap*peler l'attention de M. de Lesseps sur cette situa*tion. Je fis mander M. Charles de Lesseps par un officier d'ordonnance. Je le vis à cinq heures et je lui dis que ma communication avait un caractère personnel et privé. Je lui fis part de la démarche de MM. Ranc et Clémenceau et je lui dis que l'intérêt public et celui de la Compagnie de Panama pouvaient être engagés dans un procès et qu'il ferait bien d'examiner cette éventualité de près. M. de Lesseps me répondit qu'il ne comprenait rien aux exigences nouvelles de M. Reinach et qu'il n'y céderait pas — il voulut entrer dans quelques détails, je l'arrêtai, nous nous séparâmes et je ne l'ai pas revu depuis.

M. de Lesseps. — Il n'y a qu'un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord. M. de Freycinet ne m'a pas parlé d'une manière aussi vague qu'il veut bien le dire. J'ai raconté ma dernière conversation avec M. de Reinach et j'ai parlé de Cornélius Herz. M. de Freycinet m'avait parlé d'un intérêt politique. Je n'ai pas donné 12 millions mais j'en ai donné 5.

M. de Freycinet. — Je n'ai qu'un souvenir vague de la conversation.

J'ai agi dans un intérêt public.

*M. de Lesseps. — M. de Freycinet est un hon*nête homme, il m'a parlé d'un intérêt public ; voilà pourquoi j'ai donné cinq millions le 17 juillet.

D. Le témoin. — Si M. de Lesseps ne craignait pas un procès, je ne m'explique pas qu'il ait fait un sacrifice, par considération pour mes paroles. *Il ne m'en aurait jamais rien fait savoir. M. de Lesseps se trompe de bonne foi sur les mobiles qui* l'ont déterminé.

Ma visite, je le crois sincèrement, n'a eu aucune influence sur sa conduite.

M. de Lesseps. — Quand un ministre comme M. de Freycinet vous demande un service et qu'on le rend, on ne va pas le crier sur les toits.

M. le président. — Entre une conversation et une demande de service...!

Le témoin. — Je n'ai pas demandé un service. J'ai représenté à M. de Lesseps l'intérêt politique qu'un arrangement pouvait offrir.

L'Audience est levée à 6 heures.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
M. Brisson donne sa démission de rapporteur

Paris, 10 mars. — Devant l'impossibilité où la prolongation de sa maladie le met de remplir le mandat qu'il avait accepté, M. Brisson vient de se décider à donner sa démission de rapporteur de la commission d'enquête.

Nouvelles Etrangères
LES ÉLECTIONS ESPAGNOLES

Madrid, 10 mars. — Les statistiques officielles donnent les résultats suivants des élections : députés ministériels, 305 ; conservateurs orthodoxes, 48 ; conservateurs dissidents, 18 ; carlistes, 6 ; ultramontains, 2 ; indépendants, 10 ; républicains castelaristes, 14 ; autonomistes républicains de la coalition, 28.

LE FILS DE CRISPI

Il y a quelques jours de cela, le fils de M. Crispi était, sur la demande de son père, conduit à Turin pour y être *enfermé dans* une maison de correction.

Voici à la suite de quelles circonstances l'ancien président du conseil a été amené à prendre cette grave détermination.

Le jeune homme, qui ne sera majeur qu'au mois d'avril prochain, menait à Rome une vie des plus agitées, faisant des dettes un peu partout.

Son père lui avait coupé tout crédit depuis longtemps, mais le jeune homme réussissait *toujours à se procurer de l'argent. On ra*conte qu'il a même eu l'audace de s'adresser au roi.

Comme on peut le penser, cette démarche ne pouvait guère plaire à l'ex-président du conseil.

Crispi, inquiet et curieux de savoir comment son fils réussissait à avoir toujours les poches garnies, exerça une surveillance. Il ne tarda pas à découvrir le pot-au-roses.

Le jeune Crispi mettait tout simplement les *archives de son père à contribution.* Plusieurs documents importants, des lettres de Mazzini de Garibaldi avaient disparu.

Ces papiers ont été, assure-t-on, vendus pour une assez forte somme.

En outre, le joyeux drille a mis la main sur une correspondance intime...

On recherche activement les lettres de Maz*zini de Garibaldi, mais surtout les lettres* privées. On croit qu'elles se trouvent entre les mains d'un ennemi politique de M. Crispi...

Voilà un jeune homme qui ira loin !

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 96.05. — Extérieur 64 17/32. — Turc 22.35. — Banque ottomane 587.18. — Tabacs ottomans [illegible]. — Rio [illegible]. Tendance ferme.

Chronique Régionale

Classe de 1892. — *Itinéraire du Conseil de revision.* — Revue d'appel des hommes du service auxiliaire des classes 1872. 1877 et 1890 et des hommes de la réserve de l'armée territoriale de la classe 1872.

Les opérations du Conseil de révision pour la formation de la classe de 1892 et la revue d'appel des hommes du service auxiliaire et de la réserve de l'armée territoriale sont fixées ainsi qu'il suit :

Etrangers au département, lundi 20 mars, 1 heure 1/2.

Lille. — (Lille-Nord), mardi 21 mars, 9 heures ; Lille-Ouest, mardi 21 mars, 2 heures (Une seule revue pour les hommes du service auxiliaire des 8 cantons de Lille, le 21 mars à midi 1/2 sur la place de la République) ; Lannoy, mercredi 22 mars, 8 heures 1/2. revue d'appel à 11 heures 1/2, place de la Mairie.

Douai. — Orchies, jeudi 23 mars, 9 heures 1/4, revue d'appel à dix heures, place de la Mairie.

Lille. — Armentières, vendredi 24 mars, à 8 heures 3/4. revue d'appel à 11 heures 1/2, place de la Mairie ; Roubaix-Ouest, samedi 25 mars, 8 heures 3/4. (Une seule revue pour les 3 cantons de Roubaix, le samedi 25 mars, à midi, sur la Grand'Place.

Hazebrouck. — Steenvoorde, lundi 27 mars 9 h. 1/4, revue d'appel 11 h. sur la Place — Cassel, lundi 27 mars, 3 h., revue d'appel 4 h., place de la Mairie.

Lille. — Roubaix-Nord, mardi 28 mars, 8 h. 3/4. Voir à la date du 25 mars.

Hazebrouck. — Merville, mercredi 29 mars 8 h. 3/4, revue d appel, 10 h. 1/2, place de la Mairie.

Douai. — Douai-Sud, mardi 4 avril, 8 heures 1/2, Douai-Nord, mardi 4 avril, 2 heures. (Une seule revue pour les 3 cantons de Douai, le mardi 4 avril, à 9 heures 1/2, sur la Place d'Armes.)

Avesnes. — Bavai, mercredi 5 avril, 11 heures, revue d'appel, 9 heures 1/2, place de la Mairie.

Lille. — Lille Est, jeudi 6 avril, 8 h. 1/2, revue d'appel voir aux dates des 21 mars et 10 avril, Haubourdin, jeudi 6 avril, 2 heures, revue d'appel, 1 heure, place de la Mairie, Roubaix-Est, vendredi 7 avril, 8 heures 3/4, revue d'appel, voir à la date du 25 mars.

Douai. — Douai-Ouest, samedi 8 avril, 8 heures 1/2, revue d'appel, voir à la date du 4 avril. — Arleux, samedi 8 avril, 2 heures 3/4, revue d'appel à 4 heures, place de la Mairie.

Lille. — Lille-Sud, lundi 10 avril, 2 heures, Lille Sud-Est, mardi 11 avril, 8 heures 1/2 (une seule revue pour les réservistes territoriaux de la classe 1872 des huit cantons de Lille, le lundi 10 avril à midi, sur la place de la République). — Quesnoy-sur-Deûle, mardi 11 avril, 2 heures 1/2, revue d'appel à 4 h. 1/2 place de la Mairie. — Lille-Sud-Ouest, mercredi 12 avril, 9 heures, Lille-Centre, mercredi 12 avril, 2 heures, voir aux dates des 21 mars et 10 avril.

Hazebrouck. — Bailleul-Sud-Ouest, jeudi 13 avril, 8 heures. — Bailleul-Nord-Est, jeudi 13 avril, 10 heures. Une seule revue pour les deux cantons, à 11 heures 1/2, place de la Mairie.—Hazebrouck-Nord, vendredi 14 avril, midi. — Hazebrouck Sud, vendredi 14 avril, 2 heures. Une seule revue pour les deux cantons, à 3 heures 1/2, dans la cour de la Mairie.

Lille. — Tourcoing-Nord, samedi 15 avril, 8 heures 3/4. Revue d'appel, voir à la date du 22 avril.

Valenciennes. — Valenciennes-Est, lundi 17 avril, 8 h. 3/4 ; Valenciennes-Sud, lundi 17 avril, 2 heures. (Une seule revue pour les 3 cantons de Valenciennes, le lundi 17 avril, à 11 h. 1/2, sur la place Verte). — St-Amand rive G., mardi 18 avril, 8 h. 1/4 ; St-Amand rive D., mardi 18 avril, 10 h. 1/4. (Une seule revue pour les 2 cantons, à midi, place de la Mairie.

Valenciennes. — Condé, mercredi 19 avril, 9 heures 3/4, revue d'appel à midi et demi, place Verte. — Denain, jeudi 20 avril, 9 heures, revue d'appel à midi, place de la Mairie. — Valenciennes-Nord, vendredi 21 avril, 1 heure 1/2, revue d'appel, voir la date du 17 avril.

Lille. — Tourcoing-Sud, samedi 22 avril, 8 heures 3/4, une seule revue d'appel pour les deux cantons de Tourcoing, le samedi 22 avril, à 11 heures, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Douai. — Marchiennes, lundi 24 avril, 10 h. revue d'appel à 11 heures, place de la Mairie.

Cambrai. — Cambrai-Est, mardi 25 avril, 9 h. ; Cambrai-Ouest, mardi 25, 2 h. (Une seule revue pour les 2 cantons, le mardi 25 avril, à dix heures, sur l'Esplanade). — Marcoing, mercredi 26 avril, 9 h. 1/2, revue d'appel à 10 h. 1/2, place de la Mairie. — Le Cateau, jeudi 27, 8 h. 1/2, revue d'appel à 11 h., place de la Mairie. — Solesmes, vendredi 28, 7 h. 1/2, revue d'appel à 9 h. 1/2, place de la Mairie.

Lille. — La Bassée, samedi 29 avril, 8h. 1/4 revue d'appel 9 h. 1/2 place de la Mairie.

Dunkerque. — Wormhoudt, mardi 2 mai, 1 h. 1/2, revue d'appel midi 1/2, place de la Mairie — Bergues, mardi 2 mai, 4 h., revue d'appel 5 h. place de la Mairie — Bourbourg, mercredi 3 mai, 10 h. 1/2, revue d'appel, 11h. place de la Mairie — Gravelines, mercredi 3 mai, 2 h. 1/4, revue d'appel, 3 h. place de la Mairie — Hondschoote, jeudi 3 mai, 9 h., revue d'appel, 10 h., place de la Mairie.

Dunkerque-Est, jeudi 4 mai, 2 h. — Dunkerque-Ouest, vendredi 5 mai, 7 h. 1/2. Une seule revue pour ces deux cantons, le vendredi 5 mai à 9 h. 1/2, caserne Jean-Bart.

Lille. — Pont-à-Marcq, lundi 8 mai, 3 heures, revue d'appel à 4 heures, place de la Mairie.

Cambrai — Clary, mardi 9 mai, 10 heures 1/2, revue d'appel, midi 1/2, place de la Mairie.

Carnières, mercredi 10 mai, 8 heures 1/2, revue d'appel 1/2, place de la Mairie.

Valenciennes. — Bouchain, vendredi 12 mai, 8 heures 1/2, revue d'appel, 10 heures 1/2, façade de la Caserne.

Lille. — Lille Nord-Est, samedi 13 mai, 8 heures 1/2, revue d'appel, voir aux dates des 21 mars et 10 avril.

Seclin. — Samedi 13 mai, 2 heures, revue d'appel 4 heures, place de la Mairie.

Avesnes. — Le Quesnoy-Est, lundi 15 mai, 10 h. 3/4 ; Le Quesnoy-Ouest, lundi 15 mai, 2 heures. (Une seule revue pour les 2 cantons le lundi 15 mai à 9 h. 1/2, près la Caserne). — Maubeuge, mardi 16 mai, 9 heures. (Revue d'appel à 7 h. 1/2, près la caserne de gendarmerie). — Avesnes-Nord, mercredi 17 mai, 7 heures. (Voir à la date du 18 mai). — Trélon, mercredi 17 mai, 10 heures. (Revue d'appel à midi 1/2, place de la Mairie. — Solre-le-Château, jeudi 18 mai, 9 heures. (Revue d'appel à 7 h. 1/2, place de la Mairie). — Avesnes-Sud, jeudi 18 mai, 3 heures. (Une seule revue pour les 2 cantons d'Avesnes, le jeudi 18 mai, à 3 h. 1/2, place de la Mairie). — Landrecies, vendredi 19 mai, 9 heures. (Revue d'appel à 7 h. 1/2, place de l'Esplanade). — Berlaimont, vendredi 19 mai, midi 1/4. (Revue d'appel à 1 heure, place de la Mairie).

Lille. — Cysoing, samedi 20 mai, 9 heures. (Revue d'appel à 10 h. 1/2, place de la Mairie).

Décisions sur les jeunes gens ajournés pour visite ou production de pièces. — Clôture des listes de recrutement cantonal. — Lundi 26 juin, à une heure et demie du soir, à la Préfecture.

Le Conseil de révision se réunira pour les cantons de Lille, à la Préfecture, rue Jacquemars-Giélée à Lille, et pour les autres cantons du département, à la mairie du chef-lieu de canton.

Cette publication tiendra lieu de convocation aux jeunes gens. MM. les Maires sont priés de porter spécialement cette disposition à la connaissance des intéressés.

Avis. — Les hommes du service auxiliaire soumis à la revue d'appel et qui seront présents dans les communes du canton, seront tenus de répondre à l'ordre de convocation, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine.

Chronique locale

ROUBAIX

Les chansons de la Mi-Carême. — Très nombreuses seront cette année les groupes carnavalesques, on y compte une dizaine de chars et une vingtaine de sociétés à pied. Deux chansons ont été faites sur les scandales du Panama et portent pour titre : *Les Escroqueurs de Panama* et *Le Panama* ; la première chantée par les Amis Réunis de chez Groux, rue du Fort, la seconde par la société chorale de chez Derégnaucourt.

Voici les titres des autres :

Le Charlatan, chantée par un groupe d'amis réunis chez Deweer, boulevard de Belfort, *Les Martyrs*, chez Dubois, rue Saint-André ; *Chagrin d' l'ouvrier*, chez Robays, rue Watt, *Pour l'honneur de la France*, chez Desmettre, rue Cugnot, *Un Malcontin*, par la société du Bras-d'Or, chez Delcourt à Croix ; *Le Club Fourchette*, chez Fauvarque, rue Monge, *L'Erfuge de Nuit*, Hippodrome *Les Méli Mélo*, chez Renard, rue du Moulin, *Les cantines ouvrières*, chez Dewlerchauw, rue de l'Epeule, *L'œuvre des ouvriers*, chez Allart, rue Cugnot, *La Sainte Nitouche*, chez Dubar, rue du Tilleul, *Le couronnement d'une rosière*, *Les deux Entêtés*, par la société des Becs-Salés, chez Delmotte, rue du Pile, *France et Russie*, par les *Joyeux Buveurs*, chez Corselis, rue Saint-Laurent, *Les Pét'cheux*, chez François, cabaretier à Croix, *Le baptême des Bourguillons*, chez Leman, rue de Constantine, *Les commissionnaires publics*, chez Desprez, boulevard Dhalluin, *Les Fléchistes*, chez Coquant, rue des Longues-Haies, *Les Inséparables*, par la Lyre ouvrière, chez Smette, *L'marchand d'savon*, rue de Lannoy, par les amis réunis, chez Catel, rue du Chemin-de-Fer, *Le Mariage Karakaule*, chez Gervais, rue de France, *Les Joyeux pochards*, chez Preux, rue du Tilleul, *Crédit comptant*, chez Fœlix, place de la Liberté, *Les Brigands calabrais*, chez veuve Paux, au fort Mulliez, *Les Jardiniers*, chez Fleury, rue Dronot, *Asteux à tous jeux*, chez Clément, rue de la Chaussée, *Le Flamint exentrique*, par la société des Marchands de Moules, chez Félix Dunem, boulevard d'Armentières. Le parti ouvrier aura demain trois chars du Forçat, dont les membres entonneront la même chanson intitulée *Le Drapeau social.*

La Bouchée de Pain. — Le Comité de la Bouchée de Pain nous adresse aujourd'hui le programme d'un cortège qu'elle organise au profit de l'œuvre, le dimanche de la Mi-Carême.

Quoique cette association ait communiqué à un journal local une décision qu'elle s'abstenait de nous faire connaître en même temps ; nous publions quand même ce programme ne voulant pas priver l'œuvre de notre réclame.

Mais nous prévenons les organisateurs de fêtes de charité que s'ils veulent l'appui de notre journal, auprès des républicains ils pourraient être aussi prévenant à notre égard qu'ils le sont envers la presse réactionnaire.

Composition et ordre du cortège qui sortira dimanche de la Mi-Carême, au profit de l'œuvre de la *Bouchée de Pain*.

Union des Trompettes.

Un groupe de gymnastes de « La Roubaisienne » faisant la quête

Char allégorique : Autour d'une table se trouvera une famille entière qui a fréquenté la Bouchée toute la saison, elle se compose de la mère et ses 12 enfants.

Groupe d'amateurs vendant des chansons.

Char aumonière. — Itinéraire : départ de l'Hippodrome à 2 heures 1/2 — boulevard Gambetta — rue Neuve — Grande-Place — rue de la Gare — rue de l'Alma — rue de Tourcoing — rue du Collège — Grande-Rue — Grande-Place (le tour) — Rue Pierre-Motte — boulevard Gambetta — rue de Lannoy — rue Decrême — rue de Ma Campagne — rue du Moulin — Retour à l'Hippodrome.

* *

Indépendamment du cortège ci-dessus un groupe de 15 jeunes gens amateurs, circuleront en braeck à partir de quatre heures et donneront dans les principaux cercles et cafés de la ville des sérénades sous l'habile direction de M. Duhamel, le violoniste bien connu.

Après chaque sérénade une quête sera faite au profit de la Bouchée de Pain.

Le comité fait un appel chaleureux à la générosité roubaisienne. L'hiver a été rude. Il a été distribué journellement environ deux mille portions de soupe et de pain, sans compter les nombreux dons en nature. La réserve est épuisée.

Que les âmes charitables remplissent les troncs des quêteurs et le char aumonière, et l'an prochain le comité de la Bouchée de Pain pourra reprendre son œuvre qui a déjà rendu tant de services aux nombreux déshérités de la fortune et du travail.

Deux fraudeurs qui blessent un enfant. — Un acte de brutalité inouï s'est produit hier après-midi, rue Labruyère dans le quartier du Hutin. Des douaniers poursuivaient deux fraudeurs qui fuyaient vers Roubaix. Dans la rue de Labruyère, qui est plutôt un chemin, jouaient deux enfants, l'un d'eux en voyant courir les deux fraudeurs sauta par-dessus un fossé, mais son camarade, Jean Debruyère, 12 ans, n'eut pas le temps de se garer et l'un des fuyards le saisissant par les épaules le lança si violemment sur le sol, qu'il lui fractura le bras droit.

Transporté chez lui, il reçut les premiers soins puis il fut transporté à l'hôpital.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

La voiture d'ambulance. — Hier après-midi, après la séance du Conseil d'administration des hospices et hôpitaux, on a fait l'essai de la voiture d'ambulance devant servir au transport des blessés et malades.

Cette expérience a été des plus favorables.

Combats de coqs. — C'est demain dimanche qu'aura lieu chez M. Fleury Florin, 22 rue du Vieil-Abreuvoir, la belle et importante partie de coqs qui gagne 3/5 pour 500 francs, engagée entre MM. E. G., industriel roubaisien, la Belgique et Cie, contre le Comité des concours. Cette partie sera sans contredit la plus sérieuse de l'année ; les meilleurs coqs de la région sont retenus pour battre dans ce grand tournois.

On y battra 7 paires.

Les paires de plaisir à 50 francs.

Mise au parc à 4 heures.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers. — Les membres de la Chambre syndicale des ouvriers charpentiers et menuisiers de Roubaix, sont priés d'assister à la réunion générale mensuelle qui aura lieu le dimanche 12 mars 1893, à 8 heures précises du soir, estaminet Louis Bodin, rue Jeanne-d'Arc.

THÉ CHAMBARD Se méfier des Contrefaçons

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 10 Mars

Le conseil municipal s'est réuni hier soir pour la séance de clôture de la session ordinaire de février.

La séance est ouverte à 8 heures 50.

Dix-neuf conseillers sont présents sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

M. Dramais, secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Groupe municipal du Blanc-Seau

Le 10 novembre 1890, le conseil autorisait l'administration à traiter avec M. Maujin pour l'acquisition d'un terrain situé au Blanc-Seau pour y édifier le groupe municipal.

Le propriétaire est mort depuis et on a dû attendre la mise en adjudication des terrains. Cette adjudication a eu lieu le 7 mars dernier et la ville s'est rendue acquéreur dudit terrain à un prix sensiblement égal. Les plans et devis ont été adoptés antérieurement et les crédits votés.

Cimetière du Blanc-Seau

Le maire donne lecture d'un rapport relatif à la régularisation d'un crédit pour l'agrandissement du cimetière du Blanc-Seau.

Crédits supplémentaires

M. le maire fournit un rapport tendant au vote de crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant à des exercices antérieurs. Adopté.

Reproduction de crédits

Différents crédits inscrits au budget supplémentaire de 1892 sont reproduits au budget de l'exercice courant.

Bibliothèque scolaire

Le conseil sur le rapport du maire vote un crédit de 600 fr. pour l'acquisition de nouveaux volumes pour la bibliothèque scolaire.

Eaux potables

M. le maire donne communication au conseil municipal des acquisitions de terrains faites pour le service des eaux potables.

Don à la bibliothèque

M. Devaux, secrétaire général honoraire de la mairie, a fait don à la bibliothèque communale d'un nouveau volume : « les Nouvelles Conquêtes de la Science. » Le conseil a donné acte au maire, de la communication et vote des remerciements au généreux donateurs.

Tribunal de commerce

M. Edouard Six, président du tribunal de commerce adresse à la municipalité une lettre sollicitant une augmentation de 600 fr. de la subvention allouée par la ville. Renvoi à la commission.

Exposition horticole

L'année dernière, M. Julien Tack avait émis un vœu en faveur de l'organisation d'un concours horticole qui devait avoir lieu au printemps de cette année.

M. le Maire donne lecture d'un rapport tendant au renvoi à l'année prochaine.

Foire de Tourcoing

M. Wilkin informe à nouveau la ville qu'il est propriétaire de tout un matériel pour la foire.

Renvoi aux commissions.

Vif incident

La fin de la réunion a été marquée par un assez vif incident. A la suite de la lecture de nombreux rapports de commissions, l'ordre du jour étant épuisé la séance allait être levée quand M. Didry demanda la parole.

Je n'avais pas l'honneur dit-il de faire partie du conseil municipal lors du vote des Grands Travaux. Il ajoute qu'il se fait l'écho de critiques très vives du public relativement au profil donné à la rue Notre-Dame et à la rue Sébastopol. Il demande si c'est possible *de confier à une commission le soin d'étudier* les moyens de rectifier l'alignement.

M. le maire répond qu'il regrette que M. Didry l'ait prévenu tardivement de son intention de poser cette question sans ajouter toutefois qu'il se propose de faire une proposition tendant à modifier le projet. Il fournit de longues explications et fait l'historique de la question. Quant à modifier le projet adopté et envoi des pétitions, cela n'est raisonnablement pas possible.

M. Gustave Glorieux rappelle que, comme membre de la commission des grands travaux il a toujours été opposé et avait fait *pressentir* les critiques qui ont lieu aujourd'hui.

M. le maire conteste cette assertion en termes très vifs. A demi levé dans son fauteuil, il accentue ces paroles en frappant vigoureusement la table de poing.

Il déclare s'opposer de la façon la plus absolue à toute prise en considération d'une proposition quelconque ayant pour but de revenir sur les projets votés et réclame qu'il soit passé à l'ordre du jour,

Le Conseil, par 17 voix contre 3 passe à l'ordre du jour. La séance est levée à 10 h. 40. Le Conseil tiendra mercredi une réunion extraordinaire.

La fraude. — Les préposés des douanes de la Marlière ont arrêté hier à 4 heures du matin le nommé Charles Coutel, 20 ans, *moucheteur, demeurant à Roubaix, rue* Duflot, porteur de 10 kilos de poivre en grains, valeur 40 fr.

Il a été remis à la gendarmerie de Tourcoing.

Avis. — Le sieur Henri Turpin, cabaretier à l'Epinette, rue du Flocon, a l'honneur d'in*former le public qu'il donnera un grand* Bal le dimanche 12 mars 1893, à l'occasion de la Mi-Carême.

Prix d'entrée : Hommes, 50 centimes ; Dames, 30 centimes.

Grande et belle salle. — Brillant orchestre. Rafraîchissements à des prix modérés.

Il y invite les amateurs.

Salle des fêtes (Place Leverrier). — La dernière représentation d'opéra-comique donnée jeudi soir à la salle des fêtes, place Leverrier, par la troupe du théâtre de Roubaix, a eu lieu devant une salle très bien garnie et a obtenu un beau succès.

Cette dernière représentation se composait de Barbe-Bleu, le pimpant opéra-comique d'Offenbach.

Mme Bellina, l'artiste aimée du public, admirablement en voix jeudi soir, s'est fait vigoureusement applaudir dans le rôle de Boulotte.

Nous ne voulons pas laisser passer cette artiste sans lui adresser au nom des nombreux habitués nos plus vives félicitations et nos chaleureux remerciements, pour le plaisir qu'elle nous a procuré dans les agréables soirées qui nous ont été données à la salle des fêtes.

M. Lecon, 1er ténor, qui se faisait entendre pour la première et dernière fois, a été très faible dans le rôle de « Barbe-Bleue ». Sa voix, d'un timbre assez agréable, manque complètement d'ampleur ; l'opéra-comique ne lui convient guère et à notre avis, il serait mieux dans des rôles d'opérette.

Tous les autres artistes ont rivalisé d'entrain et nous n'avons que des éloges à leur adresser : à Mme Couran (la reine), à Mlle Vidally (Hermia), à M. Louis Couvreur, un type de roi tout à fait fin de siècle ; à M. Henri Couvreur, qui a très bien compris le personnage de Popolani ; à M. Army (comte Oscar) et M. G. Deschamps (prince Saphir).

L'orchestre sous la direction intelligente de M. Piat a tenu la partition d'une façon parfaite.

Nous apprenons avec regret, qu'à la saison prochaine, M. Piat, qui a su se faire apprécier dans notre ville ne reviendra pas parmi nous.

Nous regrettons d'autant plus son départ, qu'il avait su s'attirer par l'affabilité de son caractère